

Commune de



☎ 02 38 92 40 72

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six, le 12 mars, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente Florimond Raffard, sous la présidence de Madame Marie-Annick MARCEAUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/03/2026.

Présents : Marie-Annick MARCEAUX, Jacques AUBERT, Pierre BADER, Angélique BEAUDOIN, Sylviane CAILLE, Martine CORDIER, Christiane DENIZARD, Hubert DESPREZ, Jacques FOUCHER, Yannick GERVAIS, Richard MARCEAUX, Florence QUIGNON.

Absents excusés : Sarah BADER (*procuration donnée à Pierre BADER*).

Secrétaire de séance : Richard MARCEAUX.

Nombre de Conseillers

- En exercice 13
- Présents 12
- Votants 13

Objet : BUDGET ASSAINISSEMENT M49
AFFECTATION DES RESULTATS 2025

Délibération n° 13/2026

Madame le Maire expose :

Après avoir constaté un excédent de fonctionnement cumulé de 59 672.39 € et un déficit d'investissement cumulé de 479.26 €, Madame le Maire propose d'affecter le résultat 2025 au budget 2026 de la manière suivante :

- en recettes d'investissement, au compte 1068, la somme de 5 919.26 €,
- en recettes de fonctionnement, au chapitre R002, la somme de 53 753.13 €,
- en dépenses d'investissement, au chapitre D001, la somme de 479.26 €.

Appelé à s'exprimer, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Madame Le Maire,
Marie-Annick MARCEAUX.



Monsieur Le Secrétaire de séance,
Richard MARCEAUX.